



SÉMINAIRE  
DE L'OBSERVATION URBAINE

Urbain or not urbain ?

Comment définir et mesurer la ville :  
des approches diverses pour répondre  
aux enjeux d'une urbanité multiple

30 NOVEMBRE - PARIS

## Les zones de concentration de l'emploi en région Paca – une approche par le carroyage

Sylvain Adaoust - Insee Paca

Quatre études sur le thème du foncier économique ont été menées par l'Insee en partenariat avec l'Établissement Foncier Public de Paca. L'objectif de ces travaux est de localiser et de cartographier le plus précisément possible les zones où l'emploi (et donc l'activité économique) se concentre sur le territoire. Puis de les caractériser.

63 zones de concentration de l'emploi (ZCE) sont identifiées. Elles concentrent environ 665 000 emplois salariés privés, soit 54 % de l'emploi salarié privé de la région. Elles occupent 26 000 hectares, soit seulement 0,8 % de la surface de la région. Plus d'un emploi salarié privé de la région sur deux est donc concentré sur moins de 1 % de sa surface. La densité moyenne des ZCE est de 26 emplois salariés par hectare (contre 0,4 emploi par hectare régionalement), masquant d'importantes disparités.

Trois profils économiques concernent plus de six ZCE sur dix : 14 zones sont à dominante indus-

trielle, 12 sont principalement commerciales et 13 sont des zones « en milieu urbain orientées vers les services à la population ».

### Méthode

Les « zones de concentration de l'emploi » (ZCE) sont les espaces du territoire qui revêtent conjointement deux caractéristiques : une densité d'emplois supérieure à 10 emplois salariés par hectare, et un nombre d'emplois supérieur à 2 000. Les ZCE ont été construites à l'aide d'un outil d'analyse spatiale développé par l'Insee. Basée sur un découpage du territoire en carreaux (méthode par carroyage), cette technique permet de localiser précisément les établissements et de s'affranchir du caractère conventionnel des limites administratives ou des zonages statistiques usuels. Ainsi, une ZCE peut être tout entière située à l'intérieur d'une commune, ou bien à « cheval » sur deux communes.